

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 09/12/2022 à 08h36 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

NOUVEAUX SERVICES TECHNIQUES - CHATEAURENARD (robinet sanitaire sous escalier)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000821 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300251186

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 13 décembre 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	20,0	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,32	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,34	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,13	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,48	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	689	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	10	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	4	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 09/12/2022 à 09h21 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

STADE GRAND QUARTIER - CHATEAURENARD (ROBINET EXTERIEUR)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000003011 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300251182

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 13 décembre 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	8,9	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,6	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,17	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,18	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,71	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	701	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 09/11/2022 à 11h05 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

NOUVEAUX SERVICES TECHNIQUES - CHATEAURENARD (robinet sanitaire sous escalier)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000821 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300250307

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 15 novembre 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	17,9	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,4	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,40	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,46	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,56	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	697	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 09/11/2022 à 10h45 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

POMPIERS - CHATEAURENARD (robinet évier cuisine caserne)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000422 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300250305

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 15 novembre 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	17,4	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,49	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,57	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,55	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	676	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 03/10/2022 à 14h31 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

NOUVEAUX SERVICES TECHNIQUES - CHATEAURENARD (LAVABO)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000821 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300249198

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 13 octobre 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	20,3	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,31	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,33	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,17	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,50	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	680	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 05/10/2022 à 11h42 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **LES CONFIGNES (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)**

Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE BASSIN - CHATEAURENARD (Robinet sortie station)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : P1

Code point de surveillance : 0000000421 Code installation : 000394 Numéro de prélèvement : 01300249244

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 13 octobre 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	16,0	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,4	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,54	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,54	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,32	unité pH	6,5	9,0		
Titre alcalimétrique complet	23,45	°f				
Titre hydrotimétrique	32,30	°f				
MINERALISATION						
Calcium	103,7	mg/L				
Chlorures	23	mg/L		250		
Conductivité à 25°C	710	µS/cm	200	1100		
Magnésium	15,5	mg/L				
Sulfates	110	mg/L		250		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,23	mg(C)/L		2		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrates (en NO ₃)	5,3	mg/L				50,0
Nitrites (en NO ₂)	<0,02	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 05/10/2022 à 11h19 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

STADE GRAND QUARTIER - CHATEAURENARD (Bouton poussoir lavabo extérieur)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000003011 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300249246

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 13 octobre 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	18,7	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,6	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,04	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,06	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,13	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,64	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	708	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 07/09/2022 à 08h55 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **LES CONFIGNES (CAPTAGE)**

Type d'eau : EAU BRUTE SOUTERRAINE

Nom et localisation du point de surveillance :

EXHAURE - CHATEAURENARD (exhaure)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : RP

Code point de surveillance : 0000000420 Code installation : 000393 Numéro de prélèvement : 01300248926

Conclusion sanitaire :

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 04 octobre 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	17,0	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,8	unité pH				
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,15	NFU				
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Dichloroéthane-1,2	<0,50	µg/L				
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<0,50	µg/L				
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	<0,50	µg/L				
Trichloroéthylène	<0,50	µg/L				
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Hydrocarbures dissous ou émulsionnés	<0,1	mg/L				1,0
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Carbonates	0	mg(CO3)/L				
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	0	SANS OBJET				
Hydrogénocarbonates	295,0	mg/L				
pH	7,45	unité pH				
pH d'équilibre à la t° échantillon	7,31	unité pH				
Titre alcalimétrique	0,00	°f				
Titre alcalimétrique complet	24,20	°f				
Titre hydrotimétrique	31,32	°f				
FER ET MANGANESE						
Fer dissous	<10	µg/L				
Manganèse total	<10	µg/L				
METABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ETE CARACTERISEE						
1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée	<0,005	µg/L				2,0
AMPA	<0,020	µg/L				2,0
Déméton-O	<0,010	µg/L				2,0
Desméthylisoproturon	<0,005	µg/L				2,0
Desmethylnorflurazon	<0,005	µg/L				2,0
Diméthachlore OXA	<0,010	µg/L				2,0
Fluazifop	<0,005	µg/L				2,0
Flufénacet OXA	<0,010	µg/L				2,0
Méthyl isothiocyanate	<0,02	µg/L				2,0
N-(2,6-diméthylphényl)-N-(2-méthoxyéthyl) acétamide	<0,020	µg/L				2,0
Propazine 2-hydroxy	<0,005	µg/L				2,0
Terbuthylazin déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L				2,0

MÉTABOLITES NON PERTINENTS					
CGA 354742	<0,020	µg/L			
CGA 369873	<0,030	µg/L			
Diméthénamide ESA	<0,010	µg/L			
Diméthénamide OXA	<0,010	µg/L			
ESA alachlore	<0,100	µg/L			
ESA metazachlore	<0,020	µg/L			
OXA metazachlore	<0,020	µg/L			
OXA metolachlore	<0,020	µg/L			
MÉTABOLITES PERTINENTS					
2,6 Dichlorobenzamide	<0,005	µg/L			2,0
Atrazine-2-hydroxy	<0,020	µg/L			2,0
Atrazine-déisopropyl	<0,020	µg/L			2,0
Atrazine déisopropyl-2-hydroxy	<0,020	µg/L			2,0
Atrazine déséthyl	<0,005	µg/L			2,0
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L			2,0
Atrazine déséthyl déisopropyl	<0,020	µg/L			2,0
Chloridazone desphényl	<0,10	µg/L			2,0
Chloridazone méthyl desphényl	<0,010	µg/L			2,0
ESA metolachlore	<0,020	µg/L			2,0
Flufenacet ESA	<0,010	µg/L			2,0
Hydroxyterbutylazine	<0,020	µg/L			2,0
Métolachlor NOA	<0,050	µg/L			2,0
N,N-Dimethylsulfamide	<0,100	µg/L			2,0
Simazine hydroxy	<0,005	µg/L			2,0
Terbuméton-déséthyl	<0,005	µg/L			2,0
Terbutylazin déséthyl	<0,005	µg/L			2,0
MINERALISATION					
Calcium	100,6	mg/L			
Chlorures	22	mg/L			200
Conductivité à 25°C	617	µS/cm			
Magnésium	15,0	mg/L			
Potassium	2,3	mg/L			
Silicates (en mg/L de SiO2)	8,10	mg(SiO2)/L			
Sodium	14,8	mg/L			200
Sulfates	110	mg/L			250
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Antimoine	<1	µg/L			
Arsenic	<2	µg/L			100,0
Bore mg/L	0,035	mg/L			
Cadmium	<1	µg/L			5,0
Fluorures mg/L	0,10	mg/L			
Nickel	<5	µg/L			
Sélénium	<2	µg/L			10,0
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
Carbone organique total	0,24	mg(C)/L			10
Oxygène dissous	7,3	mg/L			
Oxygène dissous % Saturation	80	%			
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L			4,0
Nitrates (en NO3)	5,0	mg/L			100,0
Nitrites (en NO2)	<0,02	mg/L			
Phosphore total (exprimé en mg(P2O5)/L)	<0,023	mg(P2O5)/L			
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)			10000
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)			20000

PCB, DIOXINES, FURANES

PCB 101	<0,005	µg/L			
PCB 105	<0,005	µg/L			
PCB 118	<0,010	µg/L			
PCB 138	<0,010	µg/L			
PCB 149	<0,010	µg/L			
PCB 153	<0,010	µg/L			
PCB 170	<0,010	µg/L			
PCB 18	<0,005	µg/L			
PCB 180	<0,010	µg/L			
PCB 194	<0,005	µg/L			
PCB 209	<0,005	µg/L			
PCB 28	<0,005	µg/L			
PCB 31	<0,005	µg/L			
PCB 35	<0,005	µg/L			
PCB 44	<0,005	µg/L			
PCB 52	<0,005	µg/L			
Polychlorobiphényles indicateurs	<0,005	µg/L			

PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

Alachlore	<0,005	µg/L			2,0
Boscalid	<0,005	µg/L			2,0
Cymoxanil	<0,005	µg/L			2,0
Diméthénamide	<0,005	µg/L			2,0
Fluopicolide	<0,005	µg/L			2,0
Isoxaben	<0,005	µg/L			2,0
Métazachlore	<0,005	µg/L			2,0
Métolachlore	<0,005	µg/L			2,0
Napropamide	<0,005	µg/L			2,0
Oryzalin	<0,020	µg/L			2,0
Penoxsulam	<0,005	µg/L			2,0
Propyzamide	<0,005	µg/L			2,0
Tébutam	<0,005	µg/L			2,0

PESTICIDES ARYLOXYACIDES

2,4-D	<0,020	µg/L			2,0
2,4-MCPA	<0,005	µg/L			2,0
Dichlorprop	<0,020	µg/L			2,0
Mécoprop	<0,005	µg/L			2,0
Triclopyr	<0,020	µg/L			2,0

PESTICIDES CARBAMATES

Carbendazime	<0,005	µg/L			2,0
Carbétamide	<0,005	µg/L			2,0
Chlorprophame	<0,005	µg/L			2,0
Diethofencarbe	<0,005	µg/L			2,0
Méthomyl	<0,005	µg/L			2,0
Propamocarbe	<0,005	µg/L			2,0
Prosulfocarbe	<0,005	µg/L			2,0
Pyrimicarbe	<0,005	µg/L			2,0
Thiophanate ethyl	<0,020	µg/L			2,0
Thiophanate méthyl	<0,020	µg/L			2,0

PESTICIDES DIVERS

Acétamiprid	<0,005	µg/L			2,0
Aclonifen	<0,005	µg/L			2,0
Antraquinone (pesticide)	<0,005	µg/L			2,0
Bentazone	<0,020	µg/L			2,0
Bromacil	<0,005	µg/L			2,0
Chlorantraniliprole	<0,005	µg/L			2,0
Chloridazone	<0,005	µg/L			2,0
Clethodime	<0,005	µg/L			2,0
Clomazone	<0,005	µg/L			2,0
Clothianidine	<0,005	µg/L			2,0
Cycloxydime	<0,005	µg/L			2,0
Cyprodinil	<0,005	µg/L			2,0
Dalapon 85	<0,020	µg/L			2,0
Dicofol	<0,005	µg/L			2,0
Diflufénicanil	<0,005	µg/L			2,0
Diméthomorphe	<0,005	µg/L			2,0
Diphenylamine	<0,050	µg/L			2,0
Ethofumésate	<0,005	µg/L			2,0
Fenpropidin	<0,010	µg/L			2,0
Fenpropimorphe	<0,005	µg/L			2,0
Fipronil	<0,005	µg/L			2,0
Fonicamide	<0,005	µg/L			2,0
Flurochloridone	<0,005	µg/L			2,0
Fluroxypir	<0,020	µg/L			2,0
Folpel	<0,010	µg/L			2,0
Fosetyl-aluminium	<0,020	µg/L			2,0
Glyphosate	<0,020	µg/L			2,0
Hydrazide maléïque	<0,5	µg/L			2,0
Imazalile	<0,005	µg/L			2,0
Imazamox	<0,005	µg/L			2,0
Imidaclopride	<0,005	µg/L			2,0
Iprodione	<0,010	µg/L			2,0
Lenacile	<0,005	µg/L			2,0
Métalaxyle	<0,005	µg/L			2,0
Métaldéhyde	<0,020	µg/L			2,0
Methoxyfenoside	<0,050	µg/L			2,0
Norflurazon	<0,005	µg/L			2,0
Oxadiargyl	<0,010	µg/L			2,0
Oxadixyl	<0,005	µg/L			2,0
Paraquat	<0,050	µg/L			2,0
Pendiméthaline	<0,005	µg/L			2,0
Prochloraze	<0,010	µg/L			2,0
Procymidone	<0,005	µg/L			2,0
Pyriméthanil	<0,005	µg/L			2,0
Pyriproxyfen	<0,005	µg/L			2,0
Quimerac	<0,005	µg/L			2,0
Quinoclamine	<0,050	µg/L			2,0
Spiroxamine	<0,005	µg/L			2,0
Tébufénozide	<0,005	µg/L			2,0
Thiabendazole	<0,005	µg/L			2,0
Thiamethoxam	<0,005	µg/L			2,0
Total des pesticides analysés	<0,500	µg/L			5,0

PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS

Dicamba	<0,050	µg/L			2,0
Dinitrocrésol	<0,020	µg/L			2,0
Dinoseb	<0,005	µg/L			2,0
Dinoterbe	<0,030	µg/L			2,0
Pentachlorophénol	<0,030	µg/L			2,0

PESTICIDES ORGANOCHLORES

Diméthachlore	<0,005	µg/L			2,0
HCH alpha	<0,005	µg/L			2,0
HCH alpha+beta+delta+gamma	<0,005	µg/L			2,0
HCH bêta	<0,005	µg/L			2,0
HCH delta	<0,005	µg/L			2,0
HCH gamma (lindane)	<0,005	µg/L			2,0
Hexachlorobenzène	<0,005	µg/L			2,0
Oxadiazon	<0,005	µg/L			2,0
Quintozène	<0,010	µg/L			2,0

PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES

Azamétiphos	<0,020	µg/L			2,0
Azinphos éthyl	<0,005	µg/L			2,0
Chlorpyriphos éthyl	<0,005	µg/L			2,0
Chlorpyriphos méthyl	<0,005	µg/L			2,0
Déméton	<0,010	µg/L			2,0
Déméton-S	<0,010	µg/L			2,0
Diazinon	<0,005	µg/L			2,0
Ethoprophos	<0,005	µg/L			2,0
Fosetyl	<0,0185	µg/L			2,0
Fosthiazate	<0,005	µg/L			2,0
Phosalone	<0,005	µg/L			2,0
Pyrazophos	<0,005	µg/L			2,0
Pyrimiphos méthyl	<0,005	µg/L			2,0

PESTICIDES PYRETHRINOIDES

Alphaméthrine	<0,005	µg/L			2,0
Bifenthrine	<0,005	µg/L			2,0
Cyperméthrine	<0,005	µg/L			2,0
Perméthrine	<0,010	µg/L			2,0
Piperonil butoxide	<0,005	µg/L			2,0

PESTICIDES STROBILURINES

Azoxystrobine	<0,005	µg/L			2,0
Pyraclostrobin	<0,005	µg/L			2,0

PESTICIDES SULFONYLUREES

Nicosulfuron	<0,005	µg/L			2,0
Thifensulfuron méthyl	<0,005	µg/L			2,0

PESTICIDES TRIAZINES

Atrazine	<0,005	µg/L			2,0
Atrazine et ses métabolites	<0,020	µg/L			5,0
Flufenacet	<0,005	µg/L			2,0
Hexazinone	<0,005	µg/L			2,0
Métamitron	<0,005	µg/L			2,0
Métribuzine	<0,005	µg/L			2,0
Prométon	<0,005	µg/L			2,0
Propazine	<0,020	µg/L			2,0
Secbuméton	<0,005	µg/L			2,0
Simazine	<0,005	µg/L			2,0
Terbuméton	<0,005	µg/L			2,0
Terbutylazin	<0,005	µg/L			2,0
Terbutylazin et ses métabolites	<0,020	µg/L			5,0
Terbutryne	<0,005	µg/L			2,0

PESTICIDES TRIAZOLES

Aminotriazole	<0,050	µg/L				2,0
Bitertanol	<0,005	µg/L				2,0
Cyproconazol	<0,005	µg/L				2,0
Difénoconazole	<0,005	µg/L				2,0
Epoxyconazole	<0,005	µg/L				2,0
Fludioxonil	<0,005	µg/L				2,0
Metconazol	<0,005	µg/L				2,0
Myclobutanil	<0,005	µg/L				2,0
Penconazole	<0,005	µg/L				2,0
Propiconazole	<0,005	µg/L				2,0
Tébuconazole	<0,005	µg/L				2,0

PESTICIDES TRICETONES

Sulcotrione	<0,050	µg/L				2,0
-------------	--------	------	--	--	--	-----

PESTICIDES UREES SUBSTITUEES

Chlortoluron	<0,005	µg/L				2,0
Diuron	<0,005	µg/L				2,0
Ethidimuron	<0,005	µg/L				2,0
Fénuron	<0,020	µg/L				2,0
Isoproturon	<0,005	µg/L				2,0
Monuron	<0,005	µg/L				2,0
Thébutiuron	<0,005	µg/L				2,0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 26/09/2022 à 09h13 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

ECOLE DE LA CRAU - CHATEAURENARD (ROBINET plonge)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000004958 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300248968

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 04 octobre 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	24,2	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,17	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,22	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,44	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	688	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 07/09/2022 à 09h47 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

STADE GRAND QUARTIER - CHATEAURENARD (ROBINET EXTERIEUR)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1D2

Code point de surveillance : 0000003011 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300248607

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 22 septembre 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	23,4	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,25	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,29	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,11	NFU		2,0		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L				1
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/L				0,1
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L				0,1
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,66	unité pH	6,5	9,0		
FER ET MANGANESE						
Fer total	<10	µg/L		200		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Benzo(a)pyrène *	<0,0001	µg/L				0,01
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L				0,10
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050	µg/L				0,10
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L				0,10
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005	µg/L				0,10
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L				0,10
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	680	µS/cm	200	1100		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Antimoine	<1	µg/L				5,0
Cadmium	<1	µg/L				5,0
Chrome total	<5	µg/L				50,0
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrites (en NO2)	<0,02	mg/L				0,5
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 07/09/2022 à 09h36 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

GENERIQUE - CHATEAURENARD

Motif de prélèvement :

Type d'analyse : EPCN

Code point de surveillance : 0000005151 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300248476

Conclusion sanitaire :

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, en cuivre et en nickel ne valent que pour le(s) point(s) d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Date d'édition : jeudi 15 septembre 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Cuivre	<0,010	mg/L		1		2,0
Nickel	6	µg/L				20,0
Plomb	<2	µg/L				10,0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 07/09/2022 à 09h21 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

POMPIERS - CHATEAURENARD (LAVABO pompiers)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000422 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300248466

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 15 septembre 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	20,8	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,31	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,39	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,59	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	694	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	3	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 31/08/2022 à 08h53 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **LES CONFIGNES (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)**

Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE BASSIN - CHATEAURENARD (Sortie bassin)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : P1P2

Code point de surveillance : 0000000421 Code installation : 000394 Numéro de prélèvement : 01300248363

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 15 septembre 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	16,2	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,35	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,43	mg(Cl ₂)/L				
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS						
Benzène	<0,5	µg/L				1,0
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L				1
Dichloroéthane-1,2	<0,50	µg/L				3
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<0,50	µg/L				10
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	<0,50	µg/L				10
Trichloroéthylène	<0,50	µg/L				10
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/L				0,1
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L				0,1
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2	SANS OBJET	1,0	2,0		
pH	7,41	unité pH	6,5	9,0		
pH d'équilibre à la t° échantillon	7,32	unité pH				
Titre alcalimétrique	0,00	°f				
Titre alcalimétrique complet	23,60	°f				
Titre hydrotimétrique	33,04	°f				
FER ET MANGANESE						
Fer total	<10	µg/L		200		
Manganèse total	<10	µg/L		50		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Anthraquinone (HAP)	<0,005	µg/L				

MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE						
1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée	<0,005	µg/L				0,1
AMPA	<0,020	µg/L				0,1
Déméton-O	<0,010	µg/L				0,1
Desméthylisoproturon	<0,005	µg/L				0,1
Desmethylnorflurazon	<0,005	µg/L				0,1
Diméthachlore OXA	<0,010	µg/L				0,1
Fluazifop	<0,005	µg/L				0,1
Flufénacet OXA	<0,010	µg/L				0,1
Méthyl isothiocyanate	<0,02	µg/L				0,1
N-(2,6-diméthylphényl)-N-(2-méthoxyéthyl) acétamide	<0,020	µg/L				0,1
Propazine 2-hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
Terbuthylazin déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
MÉTABOLITES NON PERTINENTS						
CGA 354742	<0,020	µg/L				
CGA 369873	<0,030	µg/L				
Diméthénamide ESA	<0,010	µg/L				
Diméthénamide OXA	<0,010	µg/L				
ESA alachlore	<0,100	µg/L				
ESA metazachlore	<0,020	µg/L				
OXA metazachlore	<0,020	µg/L				
OXA metolachlore	<0,020	µg/L				
MÉTABOLITES PERTINENTS						
2,6 Dichlorobenzamide	<0,005	µg/L				0,1
Atrazine-2-hydroxy	<0,020	µg/L				0,1
Atrazine-déisopropyl	<0,020	µg/L				0,1
Atrazine déisopropyl-2-hydroxy	<0,020	µg/L				0,1
Atrazine déséthyl	<0,005	µg/L				0,1
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
Atrazine déséthyl déisopropyl	<0,020	µg/L				0,1
Chloridazone desphényl	<0,10	µg/L				0,1
Chloridazone méthyl desphényl	<0,010	µg/L				0,1
ESA metolachlore	<0,020	µg/L				0,1
Flufenacet ESA	<0,010	µg/L				0,1
Hydroxyterbuthylazine	<0,020	µg/L				0,1
Métolachlor NOA	<0,050	µg/L				0,1
N,N-Diméthylsulfamide	<0,100	µg/L				0,1
Simazine hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
Terbuméton-déséthyl	<0,005	µg/L				0,1
Terbuthylazin déséthyl	<0,005	µg/L				0,1
MINÉRALISATION						
Calcium	106,3	mg/L				
Chlorures	23	mg/L		250		
Conductivité à 25°C	695	µS/cm	200	1100		
Magnésium	15,7	mg/L				
Potassium	2,3	mg/L				
Sodium	15,6	mg/L		200		
Sulfates	110	mg/L		250		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Aluminium total µg/l	<10	µg/L		200		
Arsenic	<2	µg/L				10,0
Baryum	0,063	mg/L		1		
Bore mg/L	0,033	mg/L				1,0
Cyanures totaux	<10	µg(CN)/L				50,0
Fluorures mg/L	0,09	mg/L				1,5
Mercure	<0,01	µg/L				1,0
Sélénium	<2	µg/L				10,0
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,24	mg(C)/L		2		

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L		0,1	
Nitrates (en NO3)	5,2	mg/L			50,0
Nitrites (en NO2)	<0,02	mg/L			0,1

PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE

Activité alpha globale en Bq/L	0,05	Bq/L			
Activité bêta attribuable au K40	0,072	Bq/L			
Activité bêta globale en Bq/L	0,09	Bq/L			
Activité bêta glob. résiduelle Bq/L	<0,040	Bq/L			
Activité Radon 222	<6,80	Bq/L		100,0	
Activité Tritium (3H)	<9	Bq/L		100,0	
Dose indicative	<0,10000	mSv/a		0,1	

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL			
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0	
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)			0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)			0

PCB, DIOXINES, FURANES

PCB 101	<0,005	µg/L			
PCB 105	<0,005	µg/L			
PCB 118	<0,010	µg/L			
PCB 138	<0,010	µg/L			
PCB 149	<0,010	µg/L			
PCB 153	<0,010	µg/L			
PCB 170	<0,010	µg/L			
PCB 18	<0,005	µg/L			
PCB 180	<0,010	µg/L			
PCB 194	<0,005	µg/L			
PCB 209	<0,005	µg/L			
PCB 28	<0,005	µg/L			
PCB 31	<0,005	µg/L			
PCB 35	<0,005	µg/L			
PCB 44	<0,005	µg/L			
PCB 52	<0,005	µg/L			
Polychlorobiphényles indicateurs	<0,005	µg/L			

PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

Alachlore	<0,005	µg/L			0,1
Boscalid	<0,005	µg/L			0,1
Cymoxanil	<0,005	µg/L			0,1
Diméthénamide	<0,005	µg/L			0,1
Fluopicolide	<0,005	µg/L			0,1
Isoxaben	<0,005	µg/L			0,1
Métazachlore	<0,005	µg/L			0,1
Métolachlore	<0,005	µg/L			0,1
Napropamide	<0,005	µg/L			0,1
Oryzalin	<0,020	µg/L			0,1
Penoxsulam	<0,005	µg/L			0,1
Propyzamide	<0,005	µg/L			0,1
Tébutam	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES ARYLOXYACIDES

2,4-D	<0,020	µg/L			0,1
2,4-MCPA	<0,005	µg/L			0,1
Dichlorprop	<0,020	µg/L			0,1
Mécoprop	<0,005	µg/L			0,1
Triclopyr	<0,020	µg/L			0,1

PESTICIDES CARBAMATES

Carbendazime	<0,005	µg/L					0,1
Carbétamide	<0,005	µg/L					0,1
Chlorprophame	<0,005	µg/L					0,1
Diethofencarbe	<0,005	µg/L					0,1
Méthomyl	<0,005	µg/L					0,1
Propamocarbe	<0,005	µg/L					0,1
Prosulfocarbe	<0,005	µg/L					0,1
Pyrimicarbe	<0,005	µg/L					0,1
Thiophanate ethyl	<0,020	µg/L					0,1
Thiophanate méthyl	<0,020	µg/L					0,1

PESTICIDES DIVERS

Acétamiprid	<0,005	µg/L			0,1
Aclonifen	<0,005	µg/L			0,1
Bentazone	<0,020	µg/L			0,1
Bromacil	<0,005	µg/L			0,1
Chlorantraniliprole	<0,005	µg/L			0,1
Chloridazone	<0,005	µg/L			0,1
Clethodime	<0,005	µg/L			0,1
Clomazone	<0,005	µg/L			0,1
Clothianidine	<0,005	µg/L			0,1
Cycloxydime	<0,005	µg/L			0,1
Cyprodinil	<0,005	µg/L			0,1
Dicofol	<0,005	µg/L			0,1
Diflufénicanil	<0,005	µg/L			0,1
Diméthomorphe	<0,005	µg/L			0,1
Diphenylamine	<0,050	µg/L			0,1
Ethofumésate	<0,005	µg/L			0,1
Fenpropidin	<0,010	µg/L			0,1
Fenpropimorphe	<0,005	µg/L			0,1
Fipronil	<0,005	µg/L			0,1
Fonicamide	<0,005	µg/L			0,1
Flurochloridone	<0,005	µg/L			0,1
Fluroxypir	<0,020	µg/L			0,1
Folpel	<0,010	µg/L			0,1
Fosetyl-aluminium	<0,020	µg/L			0,1
Glyphosate	<0,020	µg/L			0,1
Hydrazide maléïque	<0,5	µg/L			0,1
Imazalile	<0,005	µg/L			0,1
Imazamox	<0,005	µg/L			0,1
Imidaclopride	<0,005	µg/L			0,1
Iprodione	<0,010	µg/L			0,1
Lenacile	<0,005	µg/L			0,1
Métalaxyle	<0,005	µg/L			0,1
Métaldéhyde	<0,020	µg/L			0,1
Methoxyfenoside	<0,050	µg/L			0,1
Norflurazon	<0,005	µg/L			0,1
Oxadiargyl	<0,010	µg/L			0,1
Oxadixyl	<0,005	µg/L			0,1
Paraquat	<0,050	µg/L			0,1
Pendiméthaline	<0,005	µg/L			0,1
Prochloraze	<0,010	µg/L			0,1
Procymidone	<0,005	µg/L			0,1
Pyriméthanol	<0,005	µg/L			0,1
Pyriproxyfen	<0,005	µg/L			0,1
Quimerac	<0,005	µg/L			0,1
Quinoclamine	<0,050	µg/L			0,1
Spiroxamine	<0,005	µg/L			0,1
Tébufénozide	<0,005	µg/L			0,1
Thiabendazole	<0,005	µg/L			0,1
Thiamethoxam	<0,005	µg/L			0,1
Total des pesticides analysés	<0,500	µg/L			0,5

PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS

Dicamba	<0,050	µg/L			0,1
Dinitrocrésol	<0,020	µg/L			0,1
Dinoseb	<0,005	µg/L			0,1
Dinoterbe	<0,030	µg/L			0,1
Pentachlorophénol	<0,030	µg/L			0,1

PESTICIDES ORGANOCHLORES

Diméthachlore	<0,005	µg/L			0,1
HCH alpha	<0,005	µg/L			0,1
HCH alpha+beta+delta+gamma	<0,005	µg/L			0,1
HCH bêta	<0,005	µg/L			0,1
HCH delta	<0,005	µg/L			0,1
HCH gamma (lindane)	<0,005	µg/L			0,1
Hexachlorobenzène	<0,005	µg/L			0,1
Oxadiazon	<0,005	µg/L			0,1
Quintozène	<0,010	µg/L			0,1

PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES

Azamétiphos	<0,020	µg/L			0,1
Azinphos éthyl	<0,005	µg/L			0,1
Chlorpyriphos éthyl	<0,005	µg/L			0,1
Chlorpyriphos méthyl	<0,005	µg/L			0,1
Déméton	<0,010	µg/L			0,1
Déméton-S	<0,010	µg/L			0,1
Diazinon	<0,005	µg/L			0,1
Ethoprophos	<0,005	µg/L			0,1
Fosetyl	<0,0185	µg/L			0,1
Fosthiazate	<0,005	µg/L			0,1
Phosalone	<0,005	µg/L			0,1
Pyrazophos	<0,005	µg/L			0,1
Pyrimiphos méthyl	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES PYRETHRINOIDES

Alphaméthrine	<0,005	µg/L			0,1
Bifenthrine	<0,005	µg/L			0,1
Cyperméthrine	<0,005	µg/L			0,1
Perméthrine	<0,010	µg/L			0,1
Piperonil butoxide	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES STROBILURINES

Azoxystrobine	<0,005	µg/L			0,1
Pyraclostrobin	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES SULFONYLUREES

Nicosulfuron	<0,005	µg/L			0,1
Thifensulfuron méthyl	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES TRIAZINES

Atrazine	<0,005	µg/L			0,1
Atrazine et ses métabolites	<0,020	µg/L			0,5
Flufenacet	<0,005	µg/L			0,1
Hexazinone	<0,005	µg/L			0,1
Métamitron	<0,005	µg/L			0,1
Métribuzine	<0,005	µg/L			0,1
Prométon	<0,005	µg/L			0,1
Propazine	<0,020	µg/L			0,1
Secbuméton	<0,005	µg/L			0,1
Simazine	<0,005	µg/L			0,1
Terbuméton	<0,005	µg/L			0,1
Terbutylazin	<0,005	µg/L			0,1
Terbutylazin et ses métabolites	<0,020	µg/L			0,5
Terbutryne	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES TRIAZOLES

Aminotriazole	<0,050	µg/L				0,1
Bitertanol	<0,005	µg/L				0,1
Cyproconazol	<0,005	µg/L				0,1
Difénoconazole	<0,005	µg/L				0,1
Epoxyconazole	<0,005	µg/L				0,1
Fludioxonil	<0,005	µg/L				0,1
Metconazol	<0,005	µg/L				0,1
Myclobutanil	<0,005	µg/L				0,1
Penconazole	<0,005	µg/L				0,1
Propiconazole	<0,005	µg/L				0,1
Tébuconazole	<0,005	µg/L				0,1

PESTICIDES TRICETONES

Sulcotrione	<0,050	µg/L				0,1
-------------	--------	------	--	--	--	-----

PESTICIDES UREES SUBSTITUEES

Chlortoluron	<0,005	µg/L				0,1
Diuron	<0,005	µg/L				0,1
Ethidimuron	<0,005	µg/L				0,1
Fénuron	<0,020	µg/L				0,1
Isoproturon	<0,005	µg/L				0,1
Monuron	<0,005	µg/L				0,1
Thébutiuron	<0,005	µg/L				0,1

SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Bromates	<3	µg/L				10
Bromoforme	0,60	µg/L				100
Chlorodibromométhane	0,64	µg/L				100
Chloroforme	<0,5	µg/L				100
Dalapon spd	<0,020	µg/L				
Dichloromonobromométhane	<0,50	µg/L				100
Trihalométhanes (4 substances)	1,24	µg/L				100

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 24/08/2022 à 11h04 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

STADE GRAND QUARTIER - CHATEAURENARD (ROBINET EXTERIEUR)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000003011 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300247818

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : lundi 05 septembre 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	24,4	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,20	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,28	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,54	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	698	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 10/08/2022 à 14h35 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

NOUVEAUX SERVICES TECHNIQUES - CHATEAURENARD (LAVABO)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000821 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300247329

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité.

Date d'édition : jeudi 25 août 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	27,4	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,24	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,30	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,13	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,44	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	705	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	57	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	40	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 01/07/2022 à 08h45 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **LES CONFIGNES (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)**

Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE BASSIN - CHATEAURENARD (installation configne)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : P1

Code point de surveillance : 0000000421 Code installation : 000394 Numéro de prélèvement : 01300245706

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 21 juillet 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	15,6	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,33	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,42	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,34	unité pH	6,5	9,0		
Titre alcalimétrique complet	23,55	°f				
Titre hydrotimétrique	33,04	°f				
MINERALISATION						
Calcium	106,5	mg/L				
Chlorures	22	mg/L		250		
Conductivité à 25°C	697	µS/cm	200	1100		
Magnésium	15,6	mg/L				
Sulfates	110	mg/L		250		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,31	mg(C)/L		2		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrates (en NO ₃)	5,3	mg/L				50,0
Nitrites (en NO ₂)	<0,02	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 01/07/2022 à 09h04 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

POMPIERS - CHATEAURENARD (LAVABO)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000422 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300245242

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 07 juillet 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	21,0	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,32	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,41	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,12	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,65	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	690	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 01/07/2022 à 09h24 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

NOUVEAUX SERVICES TECHNIQUES - CHATEAURENARD (LAVABO)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000821 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300245439

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 07 juillet 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	23,9	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,22	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,33	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,46	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	696	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	3	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 01/07/2022 à 14h35 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

STADE GRAND QUARTIER - CHATEAURENARD (ROBINET EXTERIEUR)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000003011 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300245243

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 07 juillet 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	24,5	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,21	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,29	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,68	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	677	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 22/06/2022 à 11h26 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

STADE GRAND QUARTIER - CHATEAURENARD (ROBINET EXTERIEUR)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000003011 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300245058

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 30 juin 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	24,8	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,19	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,21	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,12	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,57	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	682	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 03/06/2022 à 14h40 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

POMPIERS - CHATEAURENARD (LAVABO cuisine)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000422 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300244505

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 16 juin 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	17,4	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,4	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,32	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,35	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,12	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,42	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	687	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 03/06/2022 à 13h58 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

NOUVEAUX SERVICES TECHNIQUES - CHATEAURENARD (LAVABO sanitaire)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000821 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300244507

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 16 juin 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	18,1	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,29	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,32	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,44	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	689	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	16	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	5	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 17/05/2022 à 09h48 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

ECOLE DE LA CRAU - CHATEAURENARD (ROBINET plonge passer par derrière l'école)

Motif de prélèvement : Recontrôle

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000004958 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300244081

Conclusion sanitaire :

Cette analyse a été réalisée dans le cadre d'un recontrôle à la suite d'un dépassement du paramètre turbidité. Les résultats sont conformes aux exigences de qualité demandées.

Date d'édition : jeudi 02 juin 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	18,2	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,4	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,24	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,26	mg(Cl ₂)/L				
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,48	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	701	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 28/04/2022 à 14h20 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **LES CONFIGNES (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)**

Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE BASSIN - CHATEAURENARD (robinet bâtiment)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : P1P2

Code point de surveillance : 0000000421 Code installation : 000394 Numéro de prélèvement : 01300243998

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 02 juin 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	15,5	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,46	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,48	mg(Cl ₂)/L				
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS						
Benzène	<0,5	µg/L				1,0
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L				1
Dichloroéthane-1,2	<0,50	µg/L				3
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<0,50	µg/L				10
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	<0,50	µg/L				10
Trichloroéthylène	<0,50	µg/L				10
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/L				0,1
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L				0,1
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2	SANS OBJET	1,0	2,0		
pH	7,38	unité pH	6,5	9,0		
pH d'équilibre à la t° échantillon	7,34	unité pH				
Titre alcalimétrique	0,00	°f				
Titre alcalimétrique complet	23,65	°f				
Titre hydrotimétrique	33,13	°f				
FER ET MANGANESE						
Fer total	<10	µg/L		200		
Manganèse total	<10	µg/L		50		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Anthraquinone (HAP)	<0,005	µg/L				

MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE						
1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée	<0,005	µg/L				0,1
AMPA	<0,020	µg/L				0,1
Déméton-O	<0,010	µg/L				0,1
Desméthylisoproturon	<0,005	µg/L				0,1
Desmethylnorflurazon	<0,005	µg/L				0,1
Diméthachlore OXA	<0,010	µg/L				0,1
Fluazifop	<0,005	µg/L				0,1
Flufénacet OXA	<0,010	µg/L				0,1
Méthyl isothiocyanate	<0,02	µg/L				0,1
N-(2,6-diméthylphényl)-N-(2-méthoxyéthyl) acétamide	<0,020	µg/L				0,1
Propazine 2-hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
Terbuthylazin déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
MÉTABOLITES NON PERTINENTS						
CGA 354742	<0,020	µg/L				
CGA 369873	<0,030	µg/L				
Diméthénamide ESA	<0,010	µg/L				
Diméthénamide OXA	<0,010	µg/L				
ESA alachlore	<0,100	µg/L				
ESA metazachlore	<0,020	µg/L				
OXA metazachlore	<0,020	µg/L				
OXA metolachlore	<0,020	µg/L				
MÉTABOLITES PERTINENTS						
2,6 Dichlorobenzamide	<0,005	µg/L				0,1
Atrazine-2-hydroxy	<0,020	µg/L				0,1
Atrazine-déisopropyl	<0,020	µg/L				0,1
Atrazine déisopropyl-2-hydroxy	<0,020	µg/L				0,1
Atrazine déséthyl	<0,005	µg/L				0,1
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
Atrazine déséthyl déisopropyl	<0,020	µg/L				0,1
Chloridazone desphényl	<0,10	µg/L				0,1
Chloridazone méthyl desphényl	<0,010	µg/L				0,1
ESA metolachlore	<0,020	µg/L				0,1
Flufenacet ESA	<0,010	µg/L				0,1
Hydroxyterbuthylazine	<0,020	µg/L				0,1
Métolachlor NOA	<0,050	µg/L				0,1
N,N-Dimethylsulfamide	<0,100	µg/L				0,1
Simazine hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
Terbuméton-déséthyl	<0,005	µg/L				0,1
Terbuthylazin déséthyl	<0,005	µg/L				0,1
MINERALISATION						
Calcium	106,2	mg/L				
Chlorures	22,0	mg/L		250		
Conductivité à 25°C	688	µS/cm	200	1100		
Magnésium	16,0	mg/L				
Potassium	2,5	mg/L				
Sodium	15,7	mg/L		200		
Sulfates	110	mg/L		250		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Aluminium total µg/l	<10	µg/L		200		
Arsenic	<2	µg/L				10,0
Baryum	0,062	mg/L		1		
Bore mg/L	0,034	mg/L				1,0
Cyanures totaux	<10	µg(CN)/L				50,0
Fluorures mg/L	0,10	mg/L				1,5
Mercure	<0,01	µg/L				1,0
Sélénium	<2	µg/L				10,0
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,23	mg(C)/L		2		

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1	
Nitrates (en NO ₃)	5,7	mg/L			50,0
Nitrites (en NO ₂)	<0,02	mg/L			0,1

PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE

Activité alpha globale en Bq/L	0,04	Bq/L			
Activité bêta attribuable au K40	0,078	Bq/L			
Activité bêta globale en Bq/L	0,11	Bq/L			
Activité bêta glob. résiduelle Bq/L	0,040	Bq/L			
Activité Radon 222	8,00	Bq/L		100,0	
Activité Tritium (3H)	<8	Bq/L		100,0	
Dose indicative	<0,10000	mSv/a		0,1	

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL			
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0	
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)			0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)			0

PCB, DIOXINES, FURANES

PCB 101	<0,005	µg/L			
PCB 105	<0,005	µg/L			
PCB 118	<0,010	µg/L			
PCB 138	<0,010	µg/L			
PCB 149	<0,010	µg/L			
PCB 153	<0,010	µg/L			
PCB 170	<0,010	µg/L			
PCB 18	<0,005	µg/L			
PCB 180	<0,010	µg/L			
PCB 194	<0,005	µg/L			
PCB 209	<0,005	µg/L			
PCB 28	<0,005	µg/L			
PCB 31	<0,005	µg/L			
PCB 35	<0,005	µg/L			
PCB 44	<0,005	µg/L			
PCB 52	<0,005	µg/L			
Polychlorobiphényles indicateurs	<0,005	µg/L			

PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

Alachlore	<0,005	µg/L			0,1
Boscalid	<0,005	µg/L			0,1
Cymoxanil	<0,005	µg/L			0,1
Diméthénamide	<0,005	µg/L			0,1
Fluopicolide	<0,005	µg/L			0,1
Isoxaben	<0,005	µg/L			0,1
Métazachlore	<0,005	µg/L			0,1
Métolachlore	<0,005	µg/L			0,1
Napropamide	<0,005	µg/L			0,1
Oryzalin	<0,020	µg/L			0,1
Penoxsulam	<0,005	µg/L			0,1
Propyzamide	<0,005	µg/L			0,1
Tébutam	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES ARYLOXYACIDES

2,4-D	<0,020	µg/L			0,1
2,4-MCPA	<0,005	µg/L			0,1
Dichlorprop	<0,020	µg/L			0,1
Mécoprop	<0,005	µg/L			0,1
Triclopyr	<0,020	µg/L			0,1

PESTICIDES CARBAMATES

Carbendazime	<0,005	µg/L					0,1
Carbétamide	<0,005	µg/L					0,1
Chlorprophame	<0,005	µg/L					0,1
Diethofencarbe	<0,005	µg/L					0,1
Méthomyl	<0,005	µg/L					0,1
Propamocarbe	<0,005	µg/L					0,1
Prosulfocarbe	<0,005	µg/L					0,1
Pyrimicarbe	<0,005	µg/L					0,1
Thiophanate ethyl	<0,020	µg/L					0,1
Thiophanate méthyl	<0,020	µg/L					0,1

PESTICIDES DIVERS

Acétamiprid	<0,005	µg/L			0,1
Aclonifen	<0,005	µg/L			0,1
Bentazone	<0,020	µg/L			0,1
Bromacil	<0,005	µg/L			0,1
Chlorantraniliprole	<0,005	µg/L			0,1
Chloridazone	<0,005	µg/L			0,1
Clethodime	<0,005	µg/L			0,1
Clomazone	<0,005	µg/L			0,1
Clothianidine	<0,005	µg/L			0,1
Cycloxydime	<0,005	µg/L			0,1
Cyprodinil	<0,005	µg/L			0,1
Dicofol	<0,005	µg/L			0,1
Diflufénicanil	<0,005	µg/L			0,1
Diméthomorphe	<0,005	µg/L			0,1
Diphenylamine	<0,050	µg/L			0,1
Ethofumésate	<0,005	µg/L			0,1
Fenpropidin	<0,010	µg/L			0,1
Fenpropimorphe	<0,005	µg/L			0,1
Fipronil	<0,005	µg/L			0,1
Fonicamide	<0,005	µg/L			0,1
Flurochloridone	<0,005	µg/L			0,1
Fluroxypir	<0,020	µg/L			0,1
Folpel	<0,010	µg/L			0,1
Fosetyl-aluminium	<0,020	µg/L			0,1
Glyphosate	<0,020	µg/L			0,1
Hydrazide maléïque	<0,5	µg/L			0,1
Imazalile	<0,005	µg/L			0,1
Imazamox	<0,005	µg/L			0,1
Imidaclopride	<0,005	µg/L			0,1
Iprodione	<0,010	µg/L			0,1
Lenacile	<0,005	µg/L			0,1
Métalaxyle	<0,005	µg/L			0,1
Métaldéhyde	<0,020	µg/L			0,1
Methoxyfenoside	<0,050	µg/L			0,1
Norflurazon	<0,005	µg/L			0,1
Oxadiargyl	<0,010	µg/L			0,1
Oxadixyl	<0,005	µg/L			0,1
Paraquat	<0,050	µg/L			0,1
Pendiméthaline	<0,005	µg/L			0,1
Prochloraze	<0,010	µg/L			0,1
Procymidone	<0,005	µg/L			0,1
Pyriméthanol	<0,005	µg/L			0,1
Pyriproxyfen	<0,005	µg/L			0,1
Quimerac	<0,005	µg/L			0,1
Quinoclamine	<0,050	µg/L			0,1
Spiroxamine	<0,005	µg/L			0,1
Tébufénozide	<0,005	µg/L			0,1
Thiabendazole	<0,005	µg/L			0,1
Thiamethoxam	<0,005	µg/L			0,1
Total des pesticides analysés	<0,500	µg/L			0,5

PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS

Dicamba	<0,050	µg/L			0,1
Dinitrocrésol	<0,020	µg/L			0,1
Dinoseb	<0,005	µg/L			0,1
Dinoterbe	<0,030	µg/L			0,1
Pentachlorophénol	<0,030	µg/L			0,1

PESTICIDES ORGANOCHLORES

Dimétachlore	<0,005	µg/L			0,1
HCH alpha	<0,005	µg/L			0,1
HCH alpha+beta+delta+gamma	<0,005	µg/L			0,1
HCH bêta	<0,005	µg/L			0,1
HCH delta	<0,005	µg/L			0,1
HCH gamma (lindane)	<0,005	µg/L			0,1
Hexachlorobenzène	<0,005	µg/L			0,1
Oxadiazon	<0,005	µg/L			0,1
Quintozène	<0,010	µg/L			0,1

PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES

Azamétiphos	<0,020	µg/L			0,1
Azinphos éthyl	<0,005	µg/L			0,1
Chlorpyriphos éthyl	<0,005	µg/L			0,1
Chlorpyriphos méthyl	<0,005	µg/L			0,1
Déméton	<0,010	µg/L			0,1
Déméton-S	<0,010	µg/L			0,1
Diazinon	<0,005	µg/L			0,1
Ethoprophos	<0,005	µg/L			0,1
Fosetyl	<0,0185	µg/L			0,1
Fosthiazate	<0,005	µg/L			0,1
Phosalone	<0,005	µg/L			0,1
Pyrazophos	<0,005	µg/L			0,1
Pyrimiphos méthyl	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES PYRETHRINOIDES

Alphaméthrine	<0,005	µg/L			0,1
Bifenthrine	<0,005	µg/L			0,1
Cyperméthrine	<0,005	µg/L			0,1
Perméthrine	<0,010	µg/L			0,1
Piperonil butoxide	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES STROBILURINES

Azoxystrobine	<0,005	µg/L			0,1
Pyraclostrobin	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES SULFONYLUREES

Nicosulfuron	<0,005	µg/L			0,1
Thifensulfuron méthyl	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES TRIAZINES

Atrazine	<0,005	µg/L			0,1
Atrazine et ses métabolites	<0,020	µg/L			0,5
Flufenacet	<0,005	µg/L			0,1
Hexazinone	<0,005	µg/L			0,1
Métamitron	<0,005	µg/L			0,1
Métribuzine	<0,005	µg/L			0,1
Prométon	<0,005	µg/L			0,1
Propazine	<0,020	µg/L			0,1
Secbuméton	<0,005	µg/L			0,1
Simazine	<0,005	µg/L			0,1
Terbuméton	<0,005	µg/L			0,1
Terbutylazin	<0,005	µg/L			0,1
Terbutylazin et ses métabolites	<0,020	µg/L			0,5
Terbutryne	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES TRIAZOLES

Aminotriazole	<0,050	µg/L				0,1
Bitertanol	<0,005	µg/L				0,1
Cyproconazol	<0,005	µg/L				0,1
Difénoconazole	<0,005	µg/L				0,1
Epoxyconazole	<0,005	µg/L				0,1
Fludioxonil	<0,005	µg/L				0,1
Metconazol	<0,005	µg/L				0,1
Myclobutanil	<0,005	µg/L				0,1
Penconazole	<0,005	µg/L				0,1
Propiconazole	<0,005	µg/L				0,1
Tébuconazole	<0,005	µg/L				0,1

PESTICIDES TRICETONES

Sulcotrione	<0,050	µg/L				0,1
-------------	--------	------	--	--	--	-----

PESTICIDES UREES SUBSTITUEES

Chlortoluron	<0,005	µg/L				0,1
Diuron	<0,005	µg/L				0,1
Ethidimuron	<0,005	µg/L				0,1
Fénuron	<0,020	µg/L				0,1
Isoproturon	<0,005	µg/L				0,1
Monuron	<0,005	µg/L				0,1
Thébutiuron	<0,005	µg/L				0,1

SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Bromates	<3	µg/L				10
Bromoforme	0,56	µg/L				100
Chlorodibromométhane	0,72	µg/L				100
Chloroforme	<0,5	µg/L				100
Dalapon spd	<0,020	µg/L				
Dichloromonobromométhane	<0,50	µg/L				100
Trihalométhanes (4 substances)	1,28	µg/L				100

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 03/05/2022 à 13h50 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

GENERIQUE - CHATEAURENARD

Motif de prélèvement :

Type d'analyse : EPCN

Code point de surveillance : 0000005151 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300243712

Conclusion sanitaire :

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, en cuivre et en nickel ne valent que pour le(s) point(s) d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Date d'édition : lundi 16 mai 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Cuivre	0,023	mg/L		1		2,0
Nickel	<5	µg/L				20,0
Plomb	<2	µg/L				10,0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 03/05/2022 à 13h34 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

NOUVEAUX SERVICES TECHNIQUES - CHATEAURENARD (LAVABO rdc)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1D2

Code point de surveillance : 0000000821 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300243706

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : lundi 16 mai 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	18,1	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,28	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,30	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,35	NFU		2,0		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L				1
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/L				0,1
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L				0,1
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,45	unité pH	6,5	9,0		
FER ET MANGANESE						
Fer total	52	µg/L		200		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUE						
Benzo(a)pyrène *	<0,0001	µg/L				0,01
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L				0,10
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050	µg/L				0,10
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L				0,10
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005	µg/L				0,10
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L				0,10
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	688	µS/cm	200	1100		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Antimoine	<1	µg/L				5,0
Cadmium	<1	µg/L				5,0
Chrome total	<5	µg/L				50,0
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrites (en NO ₂)	<0,02	mg/L				0,5
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 03/05/2022 à 14h22 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

ECOLE DE LA CRAU - CHATEAURENARD (ROBINET plonge)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000004958 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300243707

Conclusion sanitaire :

L'eau d'alimentation est non conforme aux limites de qualité pour le paramètre turbidité. Une turbidité trop importante peut favoriser une contamination microbienne de l'eau. Une analyse complémentaire a été programmée afin de vérifier la nature exceptionnelle de ce dysfonctionnement.

Date d'édition : lundi 16 mai 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL							
Température de l'eau	18,9	°C		25			
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE							
pH	7,4	unité pH	6,5	9,0			
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION							
Chlore libre	0,22	mg(Cl ₂)/L					
Chlore total	0,25	mg(Cl ₂)/L					
Analyse laboratoire							
CHARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES							
Aspect (qualitatif)	1	SANS OBJET					
Couleur (qualitatif)	1	SANS OBJET					
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET					
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET					
Turbidité néphélométrique NFU	3,6	NFU		2,0			
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE							
pH	7,47	unité pH	6,5	9,0			
MINERALISATION							
Conductivité à 25°C	688	µS/cm	200	1100			
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES							
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1			
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES							
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL					
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL					
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0			
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)					0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)					0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 10/03/2022 à 12h43 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

GENERIQUE - CHATEAURENARD

Motif de prélèvement :

Type d'analyse : EPCN

Code point de surveillance : 0000005151 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300241970

Conclusion sanitaire :

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, en cuivre et en nickel ne valent que pour le(s) point(s) d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Date d'édition : jeudi 17 mars 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Cuivre	<0,010	mg/L		1		2,0
Nickel	<5	µg/L				20,0
Plomb	<2	µg/L				10,0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 09/03/2022 à 11h42 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

NOUVEAUX SERVICES TECHNIQUES - CHATEAURENARD (LAVABO sous escalier)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000821 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300242067

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 17 mars 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	17,1	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,21	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,25	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,53	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	674	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 16/02/2022 à 12h54 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

POMPIERS - CHATEAURENARD (robinet cuisine)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000422 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300241571

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 24 février 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	12,8	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,31	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,33	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,70	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	685	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 16/02/2022 à 12h38 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

STADE GRAND QUARTIER - CHATEAURENARD (ROBINET EXTERIEUR)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000003011 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300241578

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 24 février 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	12,9	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,11	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,13	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,81	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,72	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	672	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 26/01/2022 à 12h17 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **LES CONFIGNES (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)**

Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE BASSIN - CHATEAURENARD (robinet Station)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : P1

Code point de surveillance : 0000000421 Code installation : 000394 Numéro de prélèvement : 01300240833

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 03 février 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	14,8	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,34	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,37	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélogéométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,42	unité pH	6,5	9,0		
Titre alcalimétrique complet	23,50	°f				
Titre hydrotimétrique	32,44	°f				
MINERALISATION						
Calcium	103,9	mg/L				
Chlorures	23	mg/L		250		
Conductivité à 25°C	677	µS/cm	200	1100		
Magnésium	15,7	mg/L				
Sulfates	110	mg/L		250		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	<0,2	mg(C)/L		2		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrates (en NO ₃)	5,5	mg/L				50,0
Nitrites (en NO ₂)	<0,02	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 20/01/2022 à 09h53 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

ECOLE DE LA CRAU - CHATEAURENARD (lavabo cuisine)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000004958 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300240667

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 27 janvier 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	9,6	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,25	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,29	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,51	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	678	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 20/01/2022 à 09h24 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **CHATEAURENARD (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

POMPIERS - CHATEAURENARD (LAVABO douche accueil)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000422 Code installation : 000395 Numéro de prélèvement : 01300240662

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 27 janvier 2022

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	10,1	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,29	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,33	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,47	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	674	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0